

Eloge funèbre – M. Jean-Pierre de Clippele

Le président: Nous avons appris avec regret le décès, le 22 juin, de notre ancien collègue Jean-Pierre de Clippele, à l'âge de 83 ans. Né le 3 septembre 1928 à Orroir, situé à l'époque en Flandre orientale, Jean-Pierre de Clippele effectua ses humanités chez les Jésuites à Alost.

Docteur en droit de la KUL et licencié en sciences économiques de l'UCL, M. de Clippele fut un étudiant brillant, un fort en thème dont le bilinguisme parfait n'était pas la moindre des qualités. Il s'engagea en politique en 1981 sous la bannière de l'Union démocratique pour le respect du travail, l'UDRT, fondée en avril 1978 et qui obtint, lors des élections du 8 novembre 1981, trois sièges à la Chambre et un siège au Sénat. C'était, dans le chef de Jean-Pierre de Clippele, l'aboutissement d'un profond intérêt et d'un militantisme acharné pour la défense du contribuable et de la propriété privée. Sénateur pour l'UDRT jusqu'en 1985, il rejoignit ensuite le parti réformateur libéral. Il siégea au Sénat jusqu'en 1991.

M. de Clippele fut membre de notre assemblée, pour le PRL, du 24 novembre 1991 au 21 mai 1995. C'est donc essentiellement au Sénat, dont il devint vice-président, qu'il accomplit la plus grande partie de sa carrière parlementaire. Président de la commission des Finances du Sénat, il plaida régulièrement pour une bonne application des lois en matière fiscale. Il fut également membre du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Fondateur de la Ligue des Contribuables et ancien président du Syndicat National des Propriétaires, Jean-Pierre de Clippele n'eut de cesse, dans les différentes assemblées parlementaires où il siégea, de défendre les intérêts des propriétaires et de plaider pour une réduction de la fiscalité, notamment des droits de succession et des droits de donation. Fervent défenseur du multilinguisme, il avait fait sienne cette phrase de Charles Quint: "on est autant de fois homme que l'on parle de langues".

Il se retira de la vie politique active au milieu des années nonante, quelque peu déçu par l'évolution institutionnelle de notre pays. Ce travailleur infatigable était un de ces hommes politiques qui conçoivent l'exercice d'un mandat et les responsabilités qui l'accompagnent comme un service à la population.

J'ai adressé les condoléances de notre assemblée à la famille de notre ancien collègue.

Hendrik Bogaert, secrétaire d'État: Au nom du gouvernement, je me joins à l'hommage qui vient d'être rendu et je fais part de mes sincères condoléances à la famille et aux proches de Jean-Pierre de Clippele, décédé le 22 juin dernier à l'âge de 83 ans.

Il siégea pendant dix ans au Sénat et il devint ensuite membre de la Chambre et du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale. Il présida le Syndicat national des propriétaires, qui bénéficia de son expérience de notaire honoraire et de docteur en droit. Il fut également chevalier de l'Ordre de Léopold et chevalier de l'Ordre de la Couronne.

La Chambre debout observe une minute de silence.